

Manifestations OPEN de CK en Lorraine

En Lorraine, une manifestation OPEN est une manifestation (ou une compétition) organisée par un club Lorrain affilié à la FFCK ou par un organe décentralisé de la FFCK. (OPEN)

Une manifestation OPEN est un type de manifestation reconnu par la FFCK, au même titre qu'une manifestation Internationale, qu'une manifestation Nationale ou qu'une manifestation Régionale.

Définition

Une manifestation Open est une animation qui a pour objectif de promouvoir un site de pratique, une structure, un type de pratique.... L'organisateur peut fixer librement la ou les formes d'animations, mais il devra répondre aux obligations détaillées ci-après.

Candidature à une manifestation OPEN

Seule une structure FFCK peut organiser une manifestation OPEN. La demande pour l'organisation d'une manifestation OPEN doit se faire auprès de son Comité Départemental (CD), seule structure habilitée à la valider.

Le CD doit informer le Comité Régional de Canoë Kayak de Lorraine (CRCKL) en respectant les délais et périodes fixés par ce dernier.

Labellisation

Le CRCKL enregistrera la manifestation OPEN sur l'extranet FFCK. Celle-ci apparaîtra sur le calendrier national des activités de la FFCK. Le CD peut délivrer un label : « manifestation départementale » ; il peut également imposer un règlement sportif.

Le CRCKL peut ne pas valider la demande d'un Open.

Obligations réglementaires

RG 31 - Obligations de sécurité

L'organisateur de manifestations est lié à une obligation générale de sécurité et de prudence imposée par la loi, par tout texte fédéral en rapport avec la sécurité, par les règlements sportifs et le guide de l'organisateur en vigueur. C'est pourquoi, chaque manifestation se réfère aux conditions de sécurité en vigueur, adaptées à l'âge, au niveau des pratiquants, aux conditions climatiques et aux difficultés du parcours. Dans ce cadre, il veille à ce que tous les participants inscrits à la manifestation soient en possession au minimum :

- Soit d'une licence Canoë Plus pour les compétitions qui entrent dans le classement fédéral, soit, d'un titre fédéral pour toutes autres manifestations,
- d'un niveau de "Pagaie Couleur" adapté à la réglementation en vigueur,
- d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du canoë kayak et activités associées en compétition.

Règlement sportif

Responsable de la manifestation : le responsable de l'organisation devra être titulaire d'une CC+ en cours de validité et être majeur.

Organisateurs : chaque personne physique impliquée dans l'organisation d'une manifestation OPEN doit être en possession d'un titre fédéral en cours de validité. Les membres du corps arbitral doivent être titulaires d'une Carte Canoë Plus (CC+) en cours de validité.

Catégorie d'embarcation : l'organisation a le libre choix des catégories d'embarcations qu'il souhaite inscrire au programme de la manifestation OPEN.

Catégorie d'âge : l'organisation a le libre choix des catégories d'âge qu'il souhaite inscrire au programme de la manifestation OPEN.

Participants : les participants doivent être en possession d'une CC+ ou d'une carte OPEN.

Certificat médical Pour les personnes titulaires d'une carte CC+, la réglementation fédérale s'applique pour les manifestations OPEN comme pour toutes les autres manifestations.

Les personnes détentrices d'une carte OPEN devront présenter un certificat médical, datant de moins de six mois, portant la mention : « apte à la pratique du canoë kayak, en compétition. »

Edition des résultats

En individuel :

Le nom du club est associé à celui du participant uniquement si ce dernier est titulaire d'une carte CC+.

En équipage. (Dragon-Boat et Canobus , C2 - K2 - K4 - C4)

Le nom des compétiteurs peut être associé avec le nom d'un club uniquement si au moins une personne, membre de l'équipage, est en possession d'une carte CC+ à jour.